

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 38

Artikel: Tête marbrée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207123>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après tout, pendant qu'ils étaient sur les bords du Léman, ils auraient bien pu aller directement le boire à la source, dans les bonnes caves d'Yvorne.

Si vous ne croyez pas ce que je vous conte, allez voir M. Nivu qui passait par l'Haut ce certain mardi matin !

HOL ALLAH.

VIEILLERIES

UN document intéressant :

LIBERTÉ ÉGALITÉ
RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE UNE & INDIVISIBILE

La Chambre administrative du Canton du Léman,

En vertu de l'Arrêté du Directoire Exécutif du 23 Novembre dernier, a fixé le prix des graines ci-après désignées, que chaque contribuable à l'impôt du ton pour mille, décrété pour les Cantons dévastés, pourra donner en payement au Receveur du District, comme suit :

L batz. rappen

Le quarteron de beau froment,	—	—
mesure de Berne à	3	—
Le demi-quarteron dit	1	5
Le tiers de quarteron dit	1	—
Le $\frac{1}{4}$ de quarteron dit	—	7
Le $\frac{1}{12}$ de quarteron dit	—	2
Le quarteron de beau seigle	1	5
Le $\frac{1}{2}$ quarteron dit	—	7
Le $\frac{1}{3}$ de quarteron dit	—	5
Le $\frac{1}{4}$ de quarteron dit	—	4
Le $\frac{1}{12}$ de quarteron dit	—	1

Ce qui sera imprimé et publié pour la con duite des intéressés, et des doubles remis aux Receveurs Nationaux et aux Agens pour s'y conformer.

Donné à Lausanne, en la Maison Nationale, le 17 Janvier 1800.

H. MONOD, Président.

Par la Chambre Administrative.
PANCHAUD, Secrétaire.

LE RECENSEMENT DU PATOIS

On écrit au *Nouvelliste vaudois*:

Il y a, dans notre canton, nombre de gens qui lisent, comprennent et même savent parler patois. Mais, parmi ces derniers, combien en est-il qui s'expriment encore exclusivement dans ce langage ? Combien qui ne l'emploient qu'occasionnellement ?

Une telle statistique, étendue aux questions de lieux, d'âges, etc., ne serait pas sans intérêt : elle renseignerait mieux que tout autre étude, sur la place qu'occupe encore le patois dans notre vie nationale, et nous dirait ce qu'il faut penser des prédictions de nos philologues sur la disparition prochaine de l'idiome cher à tant de générations.

Il ne faut pas se le dissimuler, nous assistons à la lente disparition de nos dialectes campagnards. Au siècle prochain, peut-être, ceux-ci ne seront plus qu'un souvenir. Il est donc temps de recueillir les précieux échos d'une langue qui se meurt, derniers vestiges d'un passé glorieux. »

Ce recensement serait certes des plus intéressants et peut-être — oh ! nous disons peut-être — serait-il plus satisfaisant qu'on ne le croit. A voir combien de personnes encouragent le *Conteur* à ne pas faillir à sa tradition de donner chaque semaine à ses lecteurs un morceau patois, il faut croire que le nombre est encore plus grand qu'on ne le suppose des fidèles de notre vieux langage.

En tout cas, sans vouloir en rien couper l'herbe sous les pieds de notre frère, à qui ont été adressées les lignes que nous citons

plus haut, le *Conteur* publierait avec plaisir les renseignements qu'on voudra bien lui communiquer touchant le recensement du patois.

LÈ FÉNNÉ

Le recueil *Po recafâ* contient une riche collection de dictions. Avec l'autorisation des éditeurs, MM. Payot et Cie, à Lausanne, nous en extrayons les suivants :

La fortuna d'onna fénna, l'è du lo caudo ein dévan.

Se t'a 'na bouna fénna, crâi que faut l'acutâ.

Ne lâi a fénna, tsevau ne vatze
Que n'osse quoque tatze.

Lo tein, l'ouïra, la fénna et la fortuna
Viran coumein la leua.

A totè z'hauré,
Fénna plliorè.

Tzanbra pourra fâ fénna foulâ.

Lâi a pa dè fénna pllie motchauza que la fénna dau cordagni.

Se lè z'hommo bêvotan, lè fénne capotan.

Ne fau pa alâ ai cerize sein crotzet,
Ne ai fémalè sein z'erdzett.

Andze à la tserrâire, diablio à la maison.

Lè fénne san dâi saintè au pridzo, à la tserrâire dâi z'andze, dévan la porta dâi z'agace, au courti dâi tschîvrè, à l'ottô dâi diablio.

Villia fénna et gran vein
Ne corirran jamé po rein.

Quan fénne botzon dè parlâ,
L'einterrémein fau apprêta.

Vin que djâle, bise que dédjâle et fénna que pou parle, sán trai tsouzè gaillâ rare.

Se lè crouïe leinvoué boulavan coumein lo fû, lo tzerbon saraï po rein.

Eintre no sai-te de, so dian lè fénne quan l'an tot de.

Lè fénne fan aubin défan on ottô.

Mouer dè fénna et via de tsevau
L'è la tsevance de l'ottô.

Dâi fémalè dein onna maison, n'ein faut pa mé que dè fornet dein on pâilo.

Ne fau pas pllie dè fénne à sepâ
Que de coumacllio à la tzemenâ.

Rein n'einnouïe et ne fâ dremi pllie rido
Quemet lè fénne, la plliodze et lè remido.

Lè fénne lè savan totè, et ièna per déssu.

CHASSEURS EN FÊTE

La chasse s'est ouverte mardi. Lièvres, perdreaux, bécasses, faisans sont aux abois.

A ce propos, quelques mots du patron des chasseurs, de Saint-Hubert, dont la fête, qui figure au calendrier à la date du 3 novembre, est, dans certains pays, l'occasion de grandes solennités cynégétiques.

C'est dans les Ardennes que St-Hubert est né, dans ce pays couvert de vastes forêts, peuplé de gibier et particulièrement de grosses bêtes. Ce veneur, ayant d'être inscrit au martyrologue, étant tout simplement un seigneur d'Aquitaine se livrant à sa passion pour la chasse avec tant d'ardeur, qu'il en oubliait de prier le jour du Seigneur et les jours de fête consacrés.

Il fut soudain converti par un miracle, et, après avoir jeté l'épée qui lui servait à mettre à mort les fauves, prit les ordres, combattit l'idolâtrie et ne s'aventura plus dans les immenses forêts des Ardennes que pour y chercher des âmes à convertir et à ramener au berceau de l'Eglise.

Même parmi les maîtres d'équipages, ceux qui se disent le plus libres-penseurs, font, le 3 novembre, bénir leurs chiens et célébrer une messe en l'honneur de saint Hubert.

Dès l'aube, la meute est conduite à la chapelle du château ou à l'église du village ; le vaillant de la bande, portant la cocarde aux couleurs du chef d'équipage, est au milieu du chœur. Les veneurs, en costume, l'entourent ; dans la nef, sous le fouet des piqueurs, la meute est admirablement tenue. L'office divin se termine aux éclats des fanfares et l'on part faire le bois. Le soir, grande fête au château, après la curée, tandis que les cors sonnent « la Royale » et la fanfare particulière de l'équipage.

Les chasseurs à tir sont plus modestes, et la Saint-Hubert, pour eux — à part le plaisir d'une réunion supplémentaire de chasse — est prétexte à de joyeux repas, où la bonne humeur de chacun fait flamber la salle ; c'est la note gaie, à l'approche des frimas et des brumes, quand la plaine est dénudée et quand, au bois, les feuilles fanées, se détachant une à une, glissent silencieusement ou s'envolent en épais tourbillons au souffle de la bise.

En Prusse également, on célébre la Saint-Hubert, mais c'est à Berlin qu'est la fête la plus originale ; elle est organisée au Grünwald, domaine impérial situé entre Berlin et Potsdam, et se borne à une chasse au sanglier, mais dans des conditions qui en font plutôt une grosse farce.

Quelques jours avant la Saint-Hubert, on choisit dans le parc impérial, parmi les sangliers, ceux qui paraissent les plus agiles ; on leur coupe les défenses.

Les chasseurs sont pour la plupart des officiers de la garde ou de hauts personnages de la cour. Les pauvres sangliers sont lâchés dans la campagne et on leur laisse quelques mètres d'avance, et veneurs et chiens se précipitent à la poursuite des bêtes noires, suivis par toute la foule des spectateurs. Bêtes et gens passent comme un tourbillon à travers tout, franchissant haies, fossés, jardins, plates-bandes, se ruant derrière les sangliers affolés, qui zigzaguent dans toutes les directions, même dans les rues des villages où ils sèment la panique.

Ce carnaval de chasse dure une heure ou deux, puis la cour et ses invités rentrent en bon ordre à Berlin, cependant que la foule en liesse s'abat sur les guinguettes et met au pillage des montagnes de choucroute et de charcuterie, amoncelées en vue de cette belle ripaille annuelle.

TÊTE MARBRÉE

Les Welches et la langue allemande ont grand'peine à s'accorder. Il ne s'agit que d'un simple malentendu, car ce qui nous rend cette langue si incompréhensible ce sont surtout les mots français dont elle est farcie et qui, la plupart du temps, sont employés de façon incorrecte. Jugez-en :

Herr Müller, son examen *Maturität* (matûrité = baccalauréat) passé, a, dans le *Militär* (l'armée) fait son service en qualité d'*Infanterist* (fantassin). Il était fier de sa baïonnette ornée d'un *Porte-Épée* (une dragonne) et ne trouva pas le *Menage* (pain de munition) trop mauvais. Il obtint bientôt la *Charge* (le grade) de *Kaporal* (caporal). Il sortit enfin du *regiment* après avoir été promu *Lieutenant* (lieutenant) de *réserves*.

Redevenu *Civilist* (civil), il songea à se faire une situation. Il mit un *Inserat* (une annonce) dans un quotidien. Il reçut beaucoup d'*Offerle* (offres) et choisit un poste de *Comptoirist* (comptable) et de *Facturist* (facturier) dans les *bureaux* d'un grand *Magasin de Galanterie* (un bazar). Il n'était pas toujours *amusant* de mettre des *factures* dans des *couvertes* (enveloppes) ; néanmoins, la place était très *rentable* (rentable = d'un bon rapport) ; aussi Herr Müller ne tarda-t-il pas à se trouver bien *situé* (dans une bonne situation).

Il voulut alors prendre femme, car il en avait assez d'habiter un *Garçon-Logis* et de fréquenter les *fidèle* (joyeux) compagnons de sa jeunesse. Il rêvait d'avoir, au lieu du *Menu* (repas à prix fixe) de la gogote, une table proprement *servie*. Il se fiança donc à une *brave* (honnête) et *solide* (sérieuse) Gretchen et fit les premières démarches en vue de leur mariage. Il fournit d'abord les *Légitimations* (pièces d'identité) nécessaires et, comme le jour de la cérémonie approchait, il se mit en quête d'une convenable *Lokalitet* (localité = local, logement), où abriter les joies de leur lune de miel.

Une maison *moderne* le tenta. Après avoir examiné les appartements du *Souterrain* (sous-sol) et du *Parterre* (rez-de-chaussée), il fixa son choix sur un *logis* de *Bel Etagé* (entre-sol). Alors commença l'*Arrangement* (l'aménagement) des pièces. Les murs de la salle à manger furent tendus de *Tapete* (papier peint). Aux fenêtres déjà garnies de *Rouleaux* (stores), des *Gardines* (rideaux) furent fixés aux *Konsoles* (lambrequins) et des *Lambrequins* (brise-bise) furent appendus à la partie inférieure.

La chambre à coucher, dont les murs étaient peints au *Schablon* (pochoir), fut meublée d'une table de toilette avec son pot à eau et son *La-voir* (sa cuvette), d'un lit recouvert d'un chaud *Plumeau* (édredon), etc.

Bref, l'installation fut simple sans tomber toutefois dans l'*ordinar* (ordinaire = vulgaire). Aussi, lorsque la cérémonie finie, la pose devant l'*opérateur* pour un *Moment Portrait* (portrait instantané) achevée, lui, bien bouchonné, bien pommadé par un *Raseur* (barbier), et elle, que le *Friseur* (coiffeur) avait ornée d'une belle *Frisur* (coiffure), rentrèrent en leur nid.

Le lendemain, ils allèrent *souper* dans une *Restauration* (un restaurant) de premier *Rang* (ordre). Là, en *Chambre séparée* (cabinet particulier), ils se firent servir des *Delikatesse* (comestibles fins), comme du *Pain de foie* (pâté), des *Sardelles* (anchois), etc. En sortant, M. Müller donna une généreuse *Diskretion* au maître d'hôtel et une noble *Douceur* (pourboire) au garçon.

Malheureusement, Herr Müller, qui avait voulu terminer un si bon repas par un *Mélange* (café au lait) pris au *Kaffee* voisin, s'en repentina. Il attrapa une bonne *indigestion* et fut, le lendemain, obligé de se rendre à l'*Ordination* (consultation) d'un médecin. Celui-ci lui écrivit une *Recept* (recette = ordonnance) qu'un *Materialist* (droguiste, pharmacien) exécuta. Quelques jours après, le *Patient* (malade), qui avait exactement suivi la *Kur* (cure = traitement), entrait en *Rekonvalescenz* et le médecin lui conseilla d'aller prendre un peu de repos à la campagne.

Là-bas, à la campagne, une vie tranquille de *Privatier* (rentier) *commode* (qui aime ses aises) le rétablit en peu de temps. Et, comme disent les contes, M. et Mme Müller vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants, qui continuèrent à employer des mots français aussi bien que père et mère.

LA MUSIQUE AU KILO

Avez-vous jamais songé que la pression du doigt sur une touche de piano représentait une force qu'on pouvait évaluer au kilogrammêtre.

Un compositeur allemand a voulu estimer en poids l'effort fait par un pianiste. Il a estimé à 110 grammes le minimum de la pression du doigt pour enfonce complètement une touche « *pianissimo* ».

La dernière étude de Chopin, en *ut* mineur, renferme un passage qui dure deux minutes cinq secondes et ne pèse pas moins de 3,130 kilogrammes.

Dans la *Marche funèbre* du même compositeur, il y a un passage où se rencontre toute l'échelle des nuances, depuis le « *pianissimo* »

jusqu'au « *fortissimo* » ; ce passage demande un effort de 384 kilogrammes, dans l'espace d'une minute et demie ; et c'est la nuance « *pianissimo* » qui domine.

LA PORTE

— On a volé, la nuit dernière, la porte de bois qui sépare le jardin de M. ***, de la route.

Il interroge à ce sujet son jardinier.

— Voyons, François, vous êtes allé le dernier au jardin, hier soir. A quelle heure en êtes-vous sorti ?

— A huit heures, Mossieu.

— A huit heures ?... Eh bien, voyons, est-ce que la porte y était encore quand vous l'avez fermée ?

Vers et bottines.

Nous cueillons dans un journal l'annonce suivante :

Avis aux parents.

Votre fille est charmante, certes ;
Chacun sur ce point n'a qu'un cri.
Mais pourquoi son âme déserte
Attend-elle encore un mari ?
C'est, hélas ! — la chose est trop sûre —
Qu'il manque à sa douce beauté
D'avoir acheté sa chaussure
Au magasin du

Nous supprimons le nom du magasin, afin de ne pas lui faire une réclame gratuite, au détriment de ses concurrents.

LA TOUR DE GOURZE

Voici une lettre curieuse adressée jadis par un habitant du Jorat à l'éditeur du « Musée suisse », à l'occasion d'articles concernant la Tour de Gourze :

Monsieur le Télégraphe,
Vous êtes un homme d'autrefois. Comme l'a dit un des nôtres :
« Des bons vieux temps vous hantez les débris,
Et vous n'aimez, dans votre beau délire,
Que ces manoirs, qui semblent encor dire :
Malheur à vous, voyageur ! loin d'ici !
Partout, donjons, barrières
Fossés et meurtrières,
Vieux écus et vieilles bannières. »

A vous en croire, la tour de Gourze n'aurait jamais été que le séjour des revenants et des Bohémiens. On dirait qu'elle n'a point d'histoire dans le présent, et cependant, Monsieur, moi, qui suis de mon temps, j'en ai plus d'une à raconter, qui sont au moins aussi vraies que les vôtres. Je ne vous parlerai pas des temps de Leurs Excellences de Berne, quoiqu'il y eût bien quelque chose à en dire ; car Leurs Excellences, pour ne pas venir de Bohême, n'en ont pas moins su trouver de l'or dans la vieille tour. Notre commune de Villette ayant acheté, en l'an 1500, la forêt de Gourze, avec le pâturage, nos hauts Seigneurs d'Allemagne n'eurent pas plutôt mis la main sur le Pays de Vaud, qu'ils exigèrent de la commune le paiement des lods, comme étant héritiers des droits du souverain. La commune hésitant à s'acquitter, ils la firent clamer devant leur Cour des fiefs, et l'obligèrent à mettre le fief de Gourze en mains capables. Nos pères furent contraints de présenter, en la personne de Jean Châlon et de ses enfants mâles, un répondant, qui paya le lods au moyen de la somme de huit écus d'or. Ceci s'est passé en 1538. Près d'un siècle plus tard, en 1628, nous nous affranchîmes de l'hommage de Gourze, par le paiement de vingt-cinq florins en temps de guerre, et de celui de la Tour de Marzans par le paiement de trente florins. Consultez là-dessus nos Archives cantonales.

Mais je veux me borner à l'histoire toute moderne de notre donjon. Je désire vous raconter l'escalade que lui a livré l'esprit du siècle, qui s'en est emparé, il y a de cela vingt ans, plus ou moins ; ce pourrait être en 1830.

On n'aimait pas alors les châteaux forts, et comme celui de Gourze était de tous le plus facile à attaquer, parce qu'il ne s'y trouvait personne pour le

défendre, une bande joyeuse et intrépide y monta, et s'en rendit maître sans coup férir.

Après la victoire, et surtout lorsqu'on apprit qu'on avait traîné un tonneau de vin sur la hauteur, la troupe réputé de tous côtés des renforts. On but, non pas à la reine Berthe, mais à la vénérable Abbaye des Gueux, au nom de laquelle on venait de prendre possession du manoir. On cria jusqu'au ciel : « Vive, vive l'Abbaye des Gueux ! » Et ce même jour, la vénérable confrérie fut fondée. Je vous envoie ci-joint, comme pièce à l'appui, une enveloppe, qui fut celle d'un paquet de tabac, et sur laquelle vous lirez : « Véritable tabac de la vénérable Société de la tour de Gourze ».

Ce témoignage vous serait inutile si vous viviez au milieu de nous ; car tous les jours nous entendons dire, lorsqu'un homme a mangé ou qu'il a bu son bien, et qu'il a dissipé ses dernières ressources : « En voilà un qui s'est fait recevoir Abbé de la Tour ».

On m'a dit que, en 1840, la Société invita tous les chasseurs du pays à venir célébrer en ce haut lieu la fête de Saint-Hubert, leur patron, et que plusieurs y prolongèrent si bien leur séjour, que, à la suite de cette fête, ils se trouvèrent avoir tous les titres nécessaires pour pouvoir être admis au nombre des membres de l'Abbaye des Gueux. Le titre de réception est de ne posséder rien, ni terres, ni créances, ni bien mobiliers, ni immobiliers, ni or, ni argent. Le costume de récipiendaire se compose de gueules. Les dignitaires de l'Ordre doivent nécessairement être banqueroutiers, et qu'ils le soient par le fait, non des circonstances, mais d'inconduite et d'oisiveté.

Quelque temps après, je crois en 1852, il a été proposé de transporter à la tour de Gourze les presses du *Charivari vaudois*, comme dans le siège des esprits les plus malins et les plus follets du pays. La tour eût été restaurée. Le rédacteur en chef eût fait son entrée en son palais dans le costume de Silène et monté sur un âne. La prise de possession devait avoir lieu dans la nuit, à la vague lueur de la lune décroissante, avec de copieuses libations. Les collaborateurs du journal devaient commencer leur œuvre en enterrant le passé, représenté sous l'image de la pauvre Berthe, qu'ils devaient traiter comme on traitait autrefois Saint Sylvestre, et n'ensevelir qu'après l'avoir bien balottée dans les airs. Le projet existe ; nous ne savons s'il a été mis à exécution.

Vous voyez, Monsieur, que Gourze a son histoire moderne, qui touche à la haute politique. Je pourrais aussi vous citer des traits d'une histoire plus modeste ; vous parler de l'asile construit au pied de la colline, qui sait ? peut-être au lieu qu'habitait votre naïf desservant ; cet asile a été, en 1838, la proie des flammes. Je pourrais vous entretenir d'un projet de colonisation. J'ignore s'il se rattache au plan de la Société des Gueux, ou s'il s'agissait d'une colonie rurale, pareille à celles dont on fait l'essai dans des pays divers. L'activité individuelle a rendu ces plans inutiles. Les terrains voisins de la tour, vendus aux propriétaires des environs, ont été mis en culture. Une bonne auberge, propre et hospitalière, s'est élevée au pied du mameilon, au milieu d'habitations anciennes et nouvelles.

Enfin, la Confédération s'est aussi montrée sur nos monts ; où la Confédération n'apparaît-elle pas, aujourd'hui ? Mais ici, ses délégués n'avaient pour mission que de coopérer à une centralisation sans péril ; ils étaient des arpenteurs du général Dufour, chargés des travaux trigonométriques auxquels nous devons la carte fédérale de la Suisse.

Tout finit à la Confédération. Nous voilà donc arrivé au terme. Il me reste, Monsieur, qu'à vous faire ma révérence.

DAVID DE LA MONTAGNETTAZ.

La courge. — Un papa à son tout jeune fils :

— Dis-moi, Totor, toi qui désirais depuis longtemps une petite sœur, tu vas voir celle que je t'ai trouvée ce matin.

— Où tu l'as trouvée, papa ?

— Dans une courge.

— Alors tu me donneras ce qui reste de la courge, dis, papa ? J'y mettrai une chandelle pour me faire un diable.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie FATIO & GREC.